

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00646

Numéro SIREN : 419 346 135

Nom ou dénomination : DIGIMIND

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001315



# BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)	233 100		233 100	233 100			
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	1 837 353	1 311 738	525 595	476 817	48 778	10.23	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	572 385	533 135	39 249	47 113	-7 864	-16.69	
	Immobilisations en cours	40 000		40 000		40 000		
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	116 844	1	116 843	116 843				
Créances rattachées à des participations	4 455 991	295 773	4 160 218	3 535 186	625 032	17.68		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	199 557		199 557	186 511	13 046	6.99		
<b>Total II</b>	<b>7 222 110</b>	<b>2 140 647</b>	<b>5 081 462</b>	<b>4 362 471</b>	<b>718 992</b>	<b>16.48</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	566		566		566		
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	6 748 908	392 539	6 356 369	4 441 429	1 914 940	43.12	
	Autres créances	848 710		848 710	1 127 591	-278 882	-24.73	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	4 004 090		4 004 090	5 477 445	-1 473 355	-26.90		
Charges constatées d'avance (3)	101 952		101 952	153 496	-51 544	-33.58		
<b>Total III</b>	<b>11 704 226</b>	<b>392 539</b>	<b>11 311 687</b>	<b>11 199 961</b>	<b>111 726</b>	<b>1.00</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)	322		322	1 258	-937	-74.42	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>19 159 758</b>	<b>2 533 186</b>	<b>16 626 571</b>	<b>15 796 790</b>	<b>829 781</b>	<b>5.29</b>		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>			
		31/03/2022	12	31/03/2021	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 2 431 296)	2 664 396		2 664 396			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	69 204		48 192		21 013	43.60
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	171 677				171 677	
	Report à nouveau	598 807		598 807			
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>1 925 844</b>		<b>420 252</b>		<b>1 505 592</b>	<b>358.26</b>
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>5 429 928</b>		<b>3 731 647</b>		<b>1 698 282</b>	<b>45.51</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	7 822		605 160		-597 338	-98.71
	Provisions pour charges	221 744		700 000		-478 256	-68.32
	<b>Total III</b>	<b>229 566</b>		<b>1 305 160</b>		<b>-1 075 594</b>	<b>-82.41</b>
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 024 197		3 034 879		-10 682	-0.35
	Concours bancaires courants	19 202		9 477		9 726	102.63
	Emprunts et dettes financières diverses	2 634 428		3 608 713		-974 285	-27.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 918 080		2 275 210		642 869	28.26
	Dettes fiscales et sociales	1 527 823		1 491 151		36 672	2.46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 000				25 000		
Autres dettes	135 268		131 317		3 951	3.01	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)	674 666		197 801		476 865	241.08
	<b>Total IV</b>	<b>10 958 665</b>		<b>10 748 549</b>		<b>210 116</b>	<b>1.95</b>
	Ecarts de conversion passif (V)	8 412		11 434		-3 021	-26.42
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>16 626 571</b>		<b>15 796 790</b>		<b>829 781</b>	<b>5.25</b>

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 957 830

5 316 049

# COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022			Exercice N-1 31/03/2021		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	12	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	4 048 912	5 202 832	9 251 744	8 146 427		1 105 317	13.5%
Production vendue de services	858 134	1 970 365	2 828 499	2 918 993		-90 494	-3.1%
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>4 907 046</b>	<b>7 173 197</b>	<b>12 080 243</b>	<b>11 065 420</b>		<b>1 014 824</b>	<b>9.1%</b>
Production stockée							
Production immobilisée			295 918	244 533		51 385	21.0%
Subventions d'exploitation			10 667			10 667	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			92 670	107 466		-14 796	-13.7%
Autres produits			675	23 332		-22 657	-97.1%
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>12 480 173</b>	<b>11 440 750</b>		<b>1 039 423</b>	<b>9.0%</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 862 106	4 566 648		295 458	6.4%
Impôts, taxes et versements assimilés			199 507	271 992		-72 485	-26.6%
Salaires et traitements			4 245 834	3 852 457		393 377	10.2%
Charges sociales			1 739 468	1 608 654		130 814	8.1%
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			272 671	333 271		-60 600	-18.1%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			62 378	34 908		27 470	78.6%
Dotations aux provisions							
Autres charges			6 943	11 607		-4 665	-40.1%
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>11 388 907</b>	<b>10 679 537</b>		<b>709 370</b>	<b>6.6%</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>1 091 266</b>	<b>761 213</b>		<b>330 052</b>	<b>43.3%</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

11 509 102 726

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

8 102

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	61 033		52 772	8 261 15.6%
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			550	-550 -100.00%
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	464 248		135 484	328 764 242.66%
Différences positives de change	92 111		17 295	74 816 432.56%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>617 391</b>		<b>206 101</b>	<b>411 291 199.56%</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	322		1 258	-937 -74.42%
Intérêts et charges assimilées (4)	83 060		86 818	-3 759 -4.33%
Différences négatives de change	19 010		32 258	-13 248 -41.00%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>102 392</b>		<b>120 335</b>	<b>-17 943 -14.91%</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>515 000</b>		<b>85 766</b>	<b>429 233 500.47%</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 606 265</b>		<b>846 979</b>	<b>759 286 89.65%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 509		102 726	-91 217 -88.80%
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 296 402			1 296 402
<b>Total VII</b>	<b>1 307 911</b>		<b>102 726</b>	<b>1 205 185 NS</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 162 939		761	1 162 177 NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	983		9 867	-8 884 -90.04%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	221 744		603 902	-382 158 -63.28%
<b>Total VIII</b>	<b>1 385 666</b>		<b>614 530</b>	<b>771 136 125.46%</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>-77 755</b>		<b>-511 804</b>	<b>434 049 84.81%</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-397 333		-85 076	-312 257 -367.03%
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>14 405 476</b>		<b>11 749 577</b>	<b>2 655 899 22.60%</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>12 479 632</b>		<b>11 329 325</b>	<b>1 150 307 10.11%</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>1 925 844</b>		<b>420 252</b>	<b>1 505 592 358.26%</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

1 923

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

61 033

52 772

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 532

2 059

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

LEYA CONSEILS

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Autres immobilisations incorporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Titres immobilisés	12
Créances immobilisées	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Disponibilités en Euros	12
Disponibilités en devises	13
Produits à recevoir	13
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation du chiffre d'affaires	14
Rémunération des dirigeants	14
Ventilation de l'effectif moyen	14
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	14
Engagement en matière de pensions et retraites	15
Liste des filiales et participations	16
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Produits et charges exceptionnels	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 626 571.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 080 243.45 Euros et dégageant un bénéfice de 1 925 843.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1 1)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

Pour mémoire, au cours des exercices passés, la société a contracté plusieurs emprunts "prêts innovation" auprès de BPI France, pour un montant total de 4 150K€, dont 1000K€ sont à taux zéro. Ces montants font l'objet d'un différé de paiement pour les premières échéances. Des reports d'échéances ont été accordés par BPI France en juin 2020 compte tenu de la conjoncture économique liée à la Covid-19.

Le capital restant dû des emprunts s'élève à la somme de 2 432.5 K€ au 31/03/2022.

La société a constaté un crédit impôt recherche (CIR) d'un montant de 390 K€ relatif à

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

l'année civile 2021. Ce montant a été déterminé après prise en compte des remboursements de prêts innovation. Par ailleurs, un produit à recevoir, au titre du CIR 2022, a été valorisé pour 92.6 K€. Cette somme est liée aux dépenses éligibles engagées au titre du 1er trimestre 2022.

La société a également constaté un crédit impôt innovation (CII) d'un montant de 80 K€ relatif à l'année civile 2021. Par ailleurs, un produit à recevoir, au titre du CII 2022, a été valorisé pour 20 K€ ; cette somme est liée aux dépenses éligibles engagées au titre du 1er trimestre 2022.

Les présents comptes font état d'une production immobilisée d'un montant de 296 K€, au titre des frais de développement de logiciels engagés sur l'exercice. Ces frais ont été portés à l'actif immobilisé, au poste de logiciels. Ils se rapportent à de nouveaux développements liés aux logiciels référencés. La date de début d'amortissement de ces frais a été fixée au 1er avril 2022.

Au regard des difficultés rencontrées par la société filiale installée aux Etats-Unis, la provision pour dépréciation de la créance a été conservée et ajustée au même taux que celui constaté en N-1, à hauteur de 33.33% du montant de la créance.

Compte tenu des règlements significatifs intervenus en juillet 2022 de la part de cette filiale, le montant total de la provision pour dépréciation a été ajusté et calculé sur la créance à la date du 31 juillet 2022 de 887 K€, soit une dépréciation s'élevant ainsi à 296 K€.

Une provision relative à une vérification de comptabilité a été constatée en charges exceptionnelles lors d'un exercice précédent, à hauteur de 700 K€. Au cours de l'exercice, des avis de mises en recouvrement correspondant à cette vérification ont été reçus, la provision a donc été intégralement reprise.

Des échanges étant toujours en cours avec l'Administration fiscale à la date de clôture, une nouvelle provision a été constatée en charges exceptionnelles à hauteur de 221 K€, correspondant au montant des sommes contestées.

Une provision relative à deux procès prud'homaux a été constatée en charges exceptionnelles en l'an passé, pour un montant total de 604 K€. À la suite d'un arrêt de la cour d'appel de Paris rendu en juin 2021 en faveur du salarié, l'une des deux provisions a été reprise à hauteur de 596 K€, et les charges correspondantes ont été comptabilisées dans les frais de personnel.

La provision de 7.5 K€ restante concerne un litige toujours en cours à la date de la clôture.

Un abandon de créance avait été consenti au profit de la société filiale aux Etats-Unis en date du 31 mars 2016, avec une clause dite " de retour à meilleure fortune ". La convention d'abandon de créances signée entre les parties prévoit que si, au 31/12/2021, la situation de la société DIGIMIND US n'a pas permis de rembourser la totalité des dettes faisant l'objet du présent abandon de créances, le solde restera acquis à la société DIGIMIND US. Nous constatons donc l'abandon définitif de cette créance.

**Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :**

La Covid-19 a impacté l'activité de la société en ralentissant son développement, mais

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

sans remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'entité a tout de même souscrit 3 prêts garantis par l'état (PGE) sur l'exercice précédent à hauteur de 1 000 K€ chacun, dont les remboursements interviendront à partir de mai, juin et septembre 2022.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 541 415		295 918
Installations générales agencements aménagements divers	38 829		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	516 105		18 649
Immobilisations corporelles en cours			40 000
<b>TOTAL</b>	<b>554 934</b>		<b>58 649</b>
Autres participations	4 410 793		162 043
Prêts, autres immobilisations financières	186 511		13 046
<b>TOTAL</b>	<b>4 597 304</b>		<b>175 089</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 693 653</b>		<b>529 656</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 837 333	1 837 333
Installations générales agencements aménagements divers			38 829	38 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 198	533 556	533 556
Immobilisations corporelles en cours			40 000	40 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 198</b>	<b>612 385</b>	<b>612 385</b>
Autres participations		0	4 572 835	4 572 835
Prêts, autres immobilisations financières		0	199 557	199 557
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>4 772 392</b>	<b>4 772 392</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 199</b>	<b>7 222 110</b>	<b>7 222 110</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 064 598	247 140		1 311 738
Installations générales agencements aménagements divers	38 829			38 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	468 992	25 531	216	494 306
<b>TOTAL</b>	<b>507 821</b>	<b>25 531</b>	<b>216</b>	<b>533 135</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 572 419</b>	<b>272 671</b>	<b>216</b>	<b>1 844 873</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	247 140				
Matériel de bureau informatique mobilier	25 531				
TOTAL	25 531				
TOTAL GENERAL	272 671				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	1 258	322	1 258		322
Autres provisions pour risques et charges	1 303 902	221 744	1 296 402		229 244
TOTAL	1 305 160	222 066	1 297 660		229 566

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1				1
Sur autres immobilisations financières	758 763		462 989		295 773
Sur comptes clients	385 058	62 378	54 897		392 539
TOTAL	1 143 821	62 378	517 886		688 313
TOTAL GENERAL	2 448 981	284 444	1 815 546		917 879
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		62 378	54 897		
financières		322	464 248		
exceptionnelles		221 744	1 296 402		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 455 991	0	4 455 991
Autres immobilisations financières	199 557	-0	199 557
Clients douteux ou litigieux	439 254	439 254	
Autres créances clients	6 309 655	6 309 655	
Personnel et comptes rattachés	939	939	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82	82	
Impôts sur les bénéfices	594 575	594 575	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 749	20 749	
Divers état et autres collectivités publiques	126 201	126 201	
Débiteurs divers	106 163	106 163	
Charges constatées d'avance	101 952	101 952	
TOTAL	12 355 118	7 699 570	4 655 548

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19 817	19 817		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 023 582	625 248	2 398 334	
Emprunts et dettes financières divers	2 432 500	830 000	1 602 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 918 080	2 918 080		
Personnel et comptes rattachés	387 239	387 239		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	334 417	334 417		
Taxe sur la valeur ajoutée	362 979	362 979		
Autres impôts taxes et assimilés	443 188	443 188		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 000	25 000		
Groupe et associés	201 928	201 928		
Autres dettes	135 268	135 268		
Produits constatés d'avance	674 666	674 666		
<b>TOTAL</b>	<b>10 958 664</b>	<b>6 957 830</b>	<b>4 000 834</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 582			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	830 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	79 059			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	199.0400	13 386			13 386

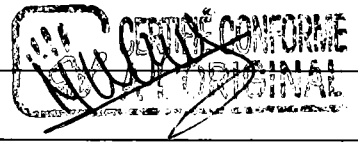
Dont capital non appelé : 233 100 €

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels achetés	60 848	33.33
Logiciel initial produit	47 140	33.33
Logiciels internes modules	334 861	33.33
Logiciels internes dévelop. modules	1 394 464	33.33



## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2 3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

**Disponibilités en devises**

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

**Produits à recevoir**

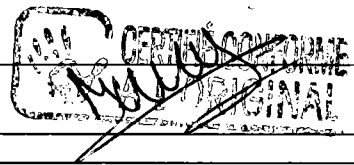
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 398 884
Autres créances	112 641
Total	1 511 525

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 847 632
Dettes fiscales et sociales	652 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 000
Autres dettes	13 126
Total	2 538 898

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	101 952
Total	101 952
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	674 666
Total	674 666

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production vendue de biens	9 251 744
Production vendue de services	2 828 499
Total	12 080 243

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	4 907 047
Ventes UE et export	7 173 196
Total	12 080 243

**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Pas de montants indiqués car cela reviendrait à communiquer les rémunérations individuelles.

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	52
Total	52

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Engagements financiers****Engagements donnés**

Engagements en matière de pensions	620 839
Total (1)	620 839

**Engagements reçus**

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**Indemnité de départ à la retraite**

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	397 386
35 à 44 ans	21 à 30 ans	145 132
moins de 35 ans	plus de 30 ans	78 321
Engagement total		620 839

**Hypothèses de calculs retenues**

- départ à la retraite à l'âge compris en 60- 67 ans
- profil de carrière à 2.5 %
- turn over faible
- table de mortalité INSEE 2021
- taux d'actualisation : 1.77%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		620 839	

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 833-6, 833-6 et 841-6)

SA DIGIMIND  
38000 GRENOBLE

Page : 16

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
<b>A. Renseignements détaillés</b>											
- Filiales détenues à + de 50%											
- DIGIMIND B.V.			100.00	100	100	368 437					Données NC
- SARL SARLAU DIGIMIND MAROC			100.00	9 183	9 183	1 779 485					Données NC
- DIGIMIND USA			100.00	1	1	2 308 069					Données NC
- DIGIMIND PTE LTD			100.00	107 561	107 561						Données NC
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

## - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- Pdots s/ ex antérieurs - solde comptes	11 509	77200000
- Reprise prov contrôle fiscal	700 000	78750000
- Reprise prov prud'hommes	596 402	78750000
<b>Total</b>	<b>1 307 911</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- Amendes et pénalités	113 917	67120000
- Avis mise en recouvrement impôts	867 753	67170000
- Chg s/ ex antérieurs solde cpt	8 102	67200000
- VNC immo corporelle	983	67520000
- Dot prov contrôle fiscal	221 744	68750000
- Dommages et intérêts salariés sortis	173 166	67180000
<b>Total</b>	<b>1 385 665</b>	



**DIGIMIND**  
Société anonyme au capital de 2.664.396 euros  
Siège social : Grenoble (38000) – 6, place Robert Schuman  
419 346 135 RCS Grenoble

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2022**

**PROCES-VERBAL**

L'An Deux Mil Vingt Deux,  
Et le Trente Septembre,  
A Quatorze Heures,

Les Actionnaires de la société Digimind, société anonyme au capital de 2.664.396 euros, dont le siège social est sis à Grenoble (38000) – 6, place Robert Schuman et dont le numéro unique d'identification est le 419 346 135 RCS Grenoble (la "Société"), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

En l'absence du président et de membres du conseil de surveillance de la Société, l'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Paul Vivant, président du directoire de la Société.

La société ICS, représentée par Monsieur Paul Vivant, et la société Alto Merger Co, représentée par Monsieur Matthew Piercy, actionnaires de la Société disposant du plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Les fonctions de secrétaire sont remplies par Monsieur Matthew Piercy.

Le cabinet ALEO, Commissaire aux comptes de la Société, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte et sincère par le Président de séance, permet de constater que les actionnaires possédant l'intégralité des actions sont présents ou représentés.

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires :

- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Les pouvoirs des Actionnaires représentés ;
- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport du Directoire ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 mars 2022 ; et
- Les statuts de la Société.

Le Président déclare ensuite que le rapport du Directoire, le texte des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements en vigueur ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Monsieur le Président rappelle enfin l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Rapport de gestion du Directoire ;
- Rapport du Conseil de Surveillance ;
- Rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du Directoire. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour susvisé, tant à titre ordinaire qu'extraordinaire :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion établi par le Directoire et relatif à l'exercice clos le 31 mars 2022, du rapport du Conseil de Surveillance ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes relatifs audit exercice social,

Décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, lesquels font apparaître un bénéfice d'un montant de 1.925.843,68 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au titre dudit exercice social.

L'Assemblée Générale (i) prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 ne font pas apparaître des charges et dépenses somptuaires non-déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 du code général des impôts et (ii) approuve le montant des amortissements excédentaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts engagés par la Société au titre de l'exercice écoulé à hauteur de 5.947 €.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***



## **DEUXIEME RESOLUTION**

*(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022)*

L'Assemblée Générale, sur la proposition des membres du Directoire,

**Décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 1.925.843,68 euros, de la manière suivante :

<b><u>Bénéfice de l'exercice</u></b> :	<b>1 925 843,68 euros</b>
✓ A la réserve légale	197 235,12 euros
✓ Le solde En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élèverait ainsi à 1.900.285,66 euros.	1 728 608,56 euros

**Décide** d'affecter le solde du poste "Report à Nouveau" (dont le solde, au 31/03/2021 était de 598.807,09 €) en totalité du poste "Autres Réserves".

Compte tenu de cette affectation, (i) les capitaux propres seraient de 5.429.928,35 euros et (ii) il est constaté que la réserve légale (désormais de 266.439,60 €) est entièrement dotée, en ce qu'elle représente 10 % du capital social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, il est rappelé ci-après les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 / 03 / 2021	227.562,00	Néant	Néant	Néant
31 / 03 / 2020	220.708,00	Néant	Néant	Néant
31 / 03 / 2019	Néant	Néant	Néant	Néant

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

## **TROISIEME RESOLUTION**

*(Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ; approbation conventions qui y sont mentionnées)*

L'Assemblée Générale,

Connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce,

**Approuve** les conclusions dudit rapport ainsi que la conclusion et/ou la poursuite des conventions qui y sont mentionnées.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

*[Handwritten signature and stamp]*

**QUATRIEME RESOLUTION**

*(Fixation des jetons de présence)*

L'Assemblée Générale,

Décide de fixer le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour les exercices précédents, sont de 500 euros par Conseil de Surveillance.

Décide de ne plus distribuer de jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance à partir de l'exercice en cours.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**CINQUIEME RESOLUTION**

*(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)*

L'Assemblée Générale, compte tenu des résolutions ci-avant exposées et adoptées, décide de conférer tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toute formalité de dépôt et/ou de publicité prévues par les lois et règlements en vigueur et qu'il appartiendrait d'accomplir.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

\* \* \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée, le Secrétaire de séance et chacun des Scrutateurs, et répertorié sur le registre des assemblées.

\_\_\_\_\_  
Monsieur Paul Vivant, Président

*[Handwritten signature]*

Signature

\_\_\_\_\_  
ICS, représentée par Monsieur Paul Vivant, scrutateur

*[Handwritten signature]*

Signature

\_\_\_\_\_  
Monsieur Matthew Piercy, Secrétaire de séance

*[Handwritten signature]*

Signature

\_\_\_\_\_  
Alto Merger Co, représentée par Monsieur Matthew Piercy, scrutateur

*[Handwritten signature]*

Signature



**DIGIMIND**

Société anonyme au capital de 2.664.396 euros  
Siège social : Grenoble (38000) – 6, place Robert Schuman  
419 346 135 RCS Grenoble

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2022**

**PROCES-VERBAL**

L'An Deux Mil Vingt Deux,  
Et le Trente Septembre,  
A Quatorze Heures,

Les Actionnaires de la société Digimind, société anonyme au capital de 2.664.396 euros, dont le siège social est sis à Grenoble (38000) – 6, place Robert Schuman et dont le numéro unique d'identification est le 419 346 135 RCS Grenoble (la "Société"), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

En l'absence du président et de membres du conseil de surveillance de la Société, l'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Paul Vivant, président du directoire de la Société.

La société ICS, représentée par Monsieur Paul Vivant, et la société Alto Merger Co, représentée par Monsieur Matthew Piercy, actionnaires de la Société disposant du plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Les fonctions de secrétaire sont remplies par Monsieur Matthew Piercy.

Le cabinet ALEO, Commissaire aux comptes de la Société, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte et sincère par le Président de séance, permet de constater que les actionnaires possédant l'intégralité des actions sont présents ou représentés.

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires :

- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Les pouvoirs des Actionnaires représentés ;
- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport du Directoire ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 mars 2022 ; et
- Les statuts de la Société.

Le Président déclare ensuite que le rapport du Directoire, le texte des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements en vigueur ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle enfin l'ordre du jour de l'Assemblée :

- o Rapport de gestion du Directoire ;
- o Rapport du Conseil de Surveillance ;
- o Rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- o Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ;
- o Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- o Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- o Fixation des jetons de présence ;
- o Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du Directoire. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour susvisé, tant à titre ordinaire qu'extraordinaire :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion établi par le Directoire et relatif à l'exercice clos le 31 mars 2022, du rapport du Conseil de Surveillance ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes relatifs audit exercice social,

**Décide** d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, lesquels font apparaître un bénéfice d'un montant de 1.925.843,68 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au titre dudit exercice social.

L'Assemblée Générale (i) prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 ne font pas apparaître des charges et dépenses somptuaires non-déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 du code général des impôts et (ii) approuve le montant des amortissements excédentaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts engagés par la Société au titre de l'exercice écoulé à hauteur de 5.947 €.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

## **DEUXIEME RESOLUTION**

*(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022)*

L'Assemblée Générale, sur la proposition des membres du Directoire,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 1.925.843,68 euros, de la manière suivante :

<b><u>Bénéfice de l'exercice</u></b> :	<b>1 925 843,68 euros</b>
✓ A la réserve légale	197 235,12 euros
✓ Le solde En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élèverait ainsi à 1.900.285,66 euros.	1 728 608,56 euros

Décide d'affecter le solde du poste "Report à Nouveau" (dont le solde, au 31/03/2021 était de 598.807,09 €) en totalité du poste "Autres Réserves".

Compte tenu de cette affectation, (i) les capitaux propres seraient de 5.429.928,35 euros et (ii) il est constaté que la réserve légale (désormais de 266.439,60 €) est entièrement dotée, en ce qu'elle représente 10 % du capital social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, il est rappelé ci-après les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 / 03 / 2021	227.562,00	Néant	Néant	Néant
31 / 03 / 2020	220.708,00	Néant	Néant	Néant
31 / 03 / 2019	Néant	Néant	Néant	Néant

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

## **TROISIEME RESOLUTION**

*(Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ; approbation conventions qui y sont mentionnées)*

L'Assemblée Générale,

Connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce,

Approuve les conclusions dudit rapport ainsi que la conclusion et/ou la poursuite des conventions qui y sont mentionnées.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**QUATRIEME RESOLUTION**

*(Fixation des jetons de présence)*

L'Assemblée Générale,

Décide de fixer le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour les exercices précédents, sont de 500 euros par Conseil de Surveillance.

Décide de ne plus distribuer de jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance à partir de l'exercice en cours.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**CINQUIEME RESOLUTION**

*(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)*

L'Assemblée Générale, compte tenu des résolutions ci-avant exposées et adoptées, décide de conférer tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toute formalité de dépôt et/ou de publicité prévues par les lois et règlements en vigueur et qu'il appartiendrait d'accomplir.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

\* \* \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée, le Secrétaire de séance et chacun des Scrutateurs, et répertorié sur le registre des assemblées.

-----  
**Monsieur Paul Vivant, Président**



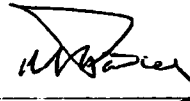
Signature

-----  
**ICS, représentée par Monsieur Paul Vivant, scrutateur**



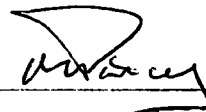
Signature

-----  
**Monsieur Matthew Piercy, Secrétaire de séance**



Signature

-----  
**Alto Merger Co, représentée par Monsieur Matthew Piercy, scrutateur**



Signature



## DIGIMIND

Société anonyme au capital de 2.664.396 euros  
Siège social : Grenoble (38000) – 6, place Robert Schuman  
419 346 135 RCS Grenoble  
(la "Société")

---

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2022**

#### **RAPPORT DU DIRECTOIRE**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de commerce, afin de vous rendre compte, par le présent rapport de gestion, de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

A titre informatif, les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022 sont joints au présent rapport.

#### **I. Situation, activité et résultats de la Société, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022**

##### **I.1 Exposé sur les résultats économiques et financiers**

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 12.080.243 euros contre 11.065.420 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 9,17 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 12.480.173 euros, contre 11.440.750 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 9,09 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice écoulé se sont élevées à 11.388.907 euros contre 10.679.537 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 6,64 %.

Le résultat d'exploitation correspond à un bénéfice de 1.091.266 euros au titre de l'exercice écoulé contre un bénéfice de 761.213 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 43,36 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 4.245.834 euros au titre de l'exercice écoulé contre 3.852.457 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 10,21 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 1.739.468 euros au titre de l'exercice écoulé, contre un montant de 1.608.654 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 8,13%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 51 au titre de l'exercice écoulé.

Compte tenu d'un résultat financier de 515.000 euros (contre 85.766 euros lors de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à un montant de 1.606.265 euros (contre 846.979 euros, lors de l'exercice précédent).

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'une perte exceptionnelle de 77.755 euros (contre une perte exceptionnelle de 511.804 euros lors de l'exercice précédent), de crédits d'impôts diminué de l'impôt sur les sociétés pour un montant net de 397.333 euros, le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022 se solde par un résultat bénéficiaire de 1.925.844 euros, contre un résultat bénéficiaire de 420.252 euros lors de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2022, le total du bilan de la Société était de 16.626.571 euros, contre un montant de 15.796.790 euros lors de l'exercice précédent.

Est joint en annexe du présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 du Code de commerce.

## **I.2 Commentaires sur l'activité et les résultats**

L'activité s'est poursuivie conformément aux attentes.

## **I.3 Situation financière de la Société**

Au 31 mars 2022, le total des dettes s'établissait à 10.958.665 euros, contre un montant de 10.748.549 euros, lors de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2022, l'actif circulant et les charges constatées d'avance ressortent à 11.311.687 euros dont 4.004.090 euros de disponibilités.

## **I.4 Principaux risques et incertitudes**

Néant.

## **I.5 Utilisation des instruments financiers**

Néant.

## **I.6 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice**

A la date du 12 juillet 2022, les actionnaires minoritaires ont cédé leur titres au bénéfice de la société ALTO MERGER CO.

## **II. Filiales et participations**

Concernant les filiales et participations, nous vous apportons les informations suivantes :

- **SARL Digimind Maroc (participation à 100%)**

Au 31 mars 2022, le montant n'est pas encore communiqué.

- **Digimind Inc. – USA (participation à 100%)**

Au 31 mars 2022, le montant n'est pas encore communiqué.

- **Digimind PTE Ltd (participation à 100%)**

Au 31 mars 2022, le montant n'est pas encore communiqué.

- **Digimind BV (participation à 100%)**

Au 31 mars 2022, le montant n'est pas encore communiqué.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

### **III. Activité de la Société en matière de recherche et développement**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a continué une activité soutenue en matière de recherche et développement. A ce titre, la Société a constaté un crédit d'impôt recherche (CIR) d'un montant de 390.027 € au titre de l'année civile 2021.

### **IV. Participation des salariés au capital**

Nous vous rappelons que le personnel ne détient aucune participation au capital dans le cadre du dispositif d'épargne salariale visé à l'article L.225-102 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel ou des dirigeants de la Société.

### **V. Information sur les délais de paiement**

Conformément aux dispositions introduites par la Loi de Modernisation de l'Économie dite LME en date du 4 août 2008, il est précisé que les informations sur les délais de paiement des fournisseurs ou clients de la Société ont été portées à la connaissance du commissaire aux comptes. Nous n'avons cependant pas été en mesure de fournir au commissaire aux comptes le tableau à établir en application de l'article D. 441-4, I du Code de commerce.

### **VI. Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La présentation des comptes annuels soumis à votre approbation, comme les méthodes d'évaluation retenues, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## VII. Affectation de résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 mars 2021, soit la somme de 1.925.843,68 €, comme suit :

**Bénéfice de l'exercice :** **1 925 843,68 euros**

- ✓ A la réserve légale 197 235,12 euros
- ✓ Le solde 1 728 608,56 euros  
En totalité au compte "Autres réserves"  
qui s'élèverait ainsi à 1.900.285,66 euros.

Il vous sera par ailleurs proposé d'affecter le solde du poste "Report à Nouveau" (dont le solde, au 31/03/2021 était de 598.807,09 €) en totalité au poste "Autres Réserves"; dont le solde (compte tenu de ce qui précède), sera désormais de 2.499.092,75 €.

Compte tenu de cette affectation, (i) les capitaux propres seraient de 5.429.928,35 euros et (ii) il est constaté que la réserve légale (désormais de 266.439,60 €) est entièrement dotée, en ce qu'elle représente 10 % du capital social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, il est rappelé ci-après les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 / 03 / 2021	227.562,00	Néant	Néant	Néant
31 / 03 / 2020	220.708,00	Néant	Néant	Néant
31 / 03 / 2019	Néant	Néant	Néant	Néant

## VIII. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous demanderons (i) de prendre acte que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 ne font pas apparaître des charges et dépenses somptuaires non-déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 du code général des impôts et (ii) d'approuver le montant des amortissements excédentaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts engagés par la Société au titre de l'exercice écoulé à hauteur de 5.974€.

## IX. Mandats sociaux

### Membres du Directoire

- Paul VIVANT : Président du Directoire de DIGIMIND.

Autres mandats exercés :

Gérant de Digimind SARL Maroc  
Administrateur de Digimind Inc Usa.  
Directeur de Digimind PTE Ltd  
Président ICS

- Patrice FRANÇOIS : Membre du Directoire de DIGIMIND.

Autres mandats exercés :  
Administrateur de Digimind Inc Usa  
Directeur de Digimind PTE Ltd

**Membres du Conseil de Surveillance :**

- Monsieur Matthew Roy Piercy– Vice-président du Conseil de Surveillance.

Autres mandats exercés :  
Président de Alto Merger Co

- Philip Thomas Anderson – Président du Conseil de Surveillance.

Autres mandats exercés :  
Directeur de PrGloo Limited  
Directeur Financier de Onclusive Inc  
Directeur Financier de MonitorUS Inc  
Directeur Financier de MonitorUS Holdings  
Secrétaire de Caption Holdings Inc  
Directeur Financier de Critical Mention Inc  
Directeur de Personica Holdings LLC  
Directeur de Fishbowl Marketing Ltd  
Directeur de Fishbowl Inc  
Manager de Superjet Topco GP  
Vice Président de Superjet Buyer LLC  
Directeur et Secrétaire de Nomis Solutions (Canada) Corporation  
Directeur de Nomis Solutions (APAC) Pty Ltd  
Secrétaire de Nomis Solutions Inc  
Secrétaire de Simon Parent Inc

- Manuel Benjamin Mörbach – Membre du Conseil de surveillance.

Autres mandats exercés :

- Johnie Tristan Treadwell – Membre du conseil de surveillance

Autres mandats exercés :  
Manager de Envelope GP, LLC  
Président de Envelope Top Holding, L.P.  
Directeur de Envelope Intermediate, Inc.  
Directeur de RedSeal, Inc.

Manager de California Top Holdings GP, LLC  
Président de California Top Holdings GP, LP  
Directeur de California Buyer, Inc.  
Directeur de Celtra Technologies, Inc.  
Directeur de Celtra Inc.  
Président du Conseil de Merriman Holdings, L.P. (DE)  
Directeur et Président de Symphony Performance Health Holdings, Inc. (DE)  
Directeur et Président de MSI Merriman Parent, Inc. (DE)  
Président du Conseil de STG M&M Holdco, LLC (DE)  
Président du Conseil de M&M Opco, LLC (DE)  
Directeur de Escalent, Inc. (MI)  
Directeur de Mercator Advisory Group, Inc. (DE)  
Secrétaire de Market Strategies Qualitative, LLC (DE)  
Directeur de Azara Holdings  
Président du Conseil de Extenda Retail Holding 1 AB  
Président du Conseil de Extenda Retail Holding 2 AB  
Président du Conseil de Extenda Retail Holding 3 AB  
Manager de Extenda Retail SARL- Manager  
Directeur de PrGloo Limited  
Directeur de Sapphire Buyerco Limited  
Directeur de Sapphire Holdco Limited  
Directeur de Sapphire General Partners Sarl  
Directeur de Sapphire Topco Sarl  
Directeur de STG VI Sarl  
Président de Onclusive Inc  
Président de MonitorUS Inc  
Président de MonitorUS Holdings  
Directeur et Président de Caption Holdings Inc  
Directeur de Critical Mention Inc

**X. Contrôle du Commissaire aux comptes**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition, au siège social, les rapports de votre Commissaire aux comptes.

A titre de complément d'information, nous rappelons que le cabinet Aleo (lequel a été renouvelé par décisions de l'Assemblée Générale Mixte en date 30 septembre 2019) exerce un mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la Société.

Par conséquent, le mandat du cabinet Aléo arrivera à expiration à l'issue des décisions de l'Assemblée Générale appelée à délibérer sur l'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2025, il n'y a donc pas lieu que vous délibérez sur le renouvellement de son mandat.

**XI. Conventions réglementées**

Nous vous rappelons que les articles L. 225-39 et L. 225-87 du Code de commerce tels que modifiés par l'ordonnance du 31 juillet 2014 disposent que les conventions conclues entre deux sociétés dont l'une détient, directement ou indirectement, la totalité du capital de l'autre ne sont pas soumises à la procédure des conventions réglementées prévues aux articles L. 225-38 et L. 225-86 du même code.

Ainsi, les conventions passées avec nos filiales visées ci-dessus, ne figurent pas dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

## **XII. Libération partielle du capital social**

Le Directoire prend acte que le 12 juillet 2022, le solde des 840 actions de M. Mohammed El Haddar, libérées pour un quart de leur valeur jusqu'alors, a été versé. Le capital social d'un montant de 2.664.396 € est depuis cette date entièrement libéré.

## **XIII. Situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance**

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juillet 2022 a constaté la nomination de nouveaux membres du Conseil de Surveillance en remplacement de membres démissionnaires.

Monsieur Philip Thomas Anderson, remplace Monsieur François Vivant, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 30 septembre 2025.

Monsieur Johnie Tristan Treadwell, remplace Monsieur Pierre Créau, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 30 septembre 2027.

Monsieur Matthew Roy Piercy, remplace Monsieur Alain Coine, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 30 septembre 2027.

Monsieur Manuel Benjamin Mörbach, remplace Monsieur Jean Paul Torris, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 30 septembre 2025.

Nous vous rappelons que lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 13 juillet 2022, Monsieur Philip Thomas Anderson a été nommé Président du Conseil de Surveillance et que Monsieur Matthew Roy Piercy a été nommé Vice Président du Conseil de Surveillance.

## **XIV. Présentation des projets de résolutions**

Le texte des projets de résolution est joint, à titre d'information, en Annexe 1 du présent Rapport.

\* \* \*  
\* \* \*

Tel est l'objet des résolutions qui vous seront soumises et qui, nous l'espérons, recueilleront votre accord.

**Le Directoire**



## **Annexe 1**

Texte des projets de résolutions

## **Annexe 2**

Comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022

### Annexe 3

#### Tableau des résultats relatifs aux cinq derniers exercices

	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>						
Capital total	40 776	4 822 660	4 952 320	2 664 396	2 664 396	2 664 396
dont capital souscrit non appelé		233 100	233 100	233 100	233 100	233 100
Nombre(s) d'action(s) émisse(s)	12 194	13 334	13 366	13 366	13 366	13 366
Nombre(s) obligation convertibles en action(s)	0	0	0	0	0	0
<b>Résultat global des opérations effectives</b>						
Chiffre d'affaire honoraires	8 998 126	9 910 392	9 779 523	11 221 065	11 666 420	12 350 243
Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	1 249 113	-1 271 370	-2 401 796	631 408	1 932 936	1 526 611
Impôts sur les bénéfices	684 362	754 963	379 296	515 662	86 076	397 332
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	664 995	-241 665	-2 127 522	862 647	420 262	1 025 044
Montant des bénéfices distribués		410 013		220 709	227 662	
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>						
Bénéfices après impôts mais avant amortissements et provisions	150	-40	-157	66	67	114
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	71	19	-234	64	31	141
Dividende versé à chaque action		31		16	17	11
<b>Personnel</b>						
Nombre de salariés	61	67	91	68	60	61
Montant du salaire payable	2 792 207	4 334 662	5 197 767	4 691 022	3 952 467	4 246 934
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 634 917	2 369 361	2 254 990	1 762 768	1 639 664	1 769 460



Commissaires aux Comptes  
*Membres de la Compagnie Régionale de Grenoble*

Guillaume PELLET-BLANCHARD  
Bertrand MEFFRE

**DIGIMIND**  
Société Anonyme  
au capital de 2 664 396 euros

**6, place Robert Schuman  
38000 GRENOBLE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2022

A l'assemblée générale de la société DIGIMIND,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIGIMIND relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces

mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

#### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 27 septembre 2022

SAS ALÉO  
Représentée par Corinne PILLET BLANCHARD  
Commissaire aux Comptes



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)	233 100		233 100	233 100			
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	1 837 333	1 311 738	525 595	476 817	48 778	10.23	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	572 385	533 135	39 249	47 113	-7 864	-16.69	
	Immobilisations en cours	40 000		40 000		40 000		
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	116 844	1	116 843	116 843				
Créances rattachées à des participations	4 455 991	295 773	4 160 218	3 535 186	625 032	17.68		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	199 557		199 557	186 511	13 046	6.99		
<b>Total II</b>	<b>7 222 110</b>	<b>2 140 647</b>	<b>5 081 462</b>	<b>4 362 471</b>	<b>718 992</b>	<b>16.48</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	566		566		566		
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	6 748 908	392 539	6 356 369	4 441 429	1 914 940	43.12	
	Autres créances	848 710		848 710	1 127 591	-278 882	-24.73	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	4 004 090		4 004 090	5 477 445	-1 473 355	-26.90		
Charges constatées d'avance (3)	101 952		101 952	153 496	-51 544	-33.58		
<b>Total III</b>	<b>11 704 226</b>	<b>392 539</b>	<b>11 311 687</b>	<b>11 199 961</b>	<b>111 726</b>	<b>1.00</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)	322		322	1 258	-937	-74.42	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>		<b>19 159 758</b>	<b>2 533 186</b>	<b>16 626 571</b>	<b>15 796 790</b>	<b>829 781</b>	<b>5.25</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 431 296) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 664 396		2 664 396			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	69 204		48 192		21 013	43.60
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	171 677				171 677	
	Report à nouveau	598 807		598 807			
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	1 925 844		420 252		1 505 592	358.26
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	5 429 928		3 731 647		1 698 282	45.51
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques	7 822		605 160		-597 338	-98.71
	Provisions pour charges	221 744		700 000		-478 256	-68.32
	<b>Total III</b>	229 566		1 305 160		-1 075 594	-82.41
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 024 197		3 034 879		-10 682	-0.35
	Concours bancaires courants	19 202		9 477		9 726	102.63
	Emprunts et dettes financières diverses	2 634 428		3 608 713		-974 285	-27.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 918 080		2 275 210		642 869	28.26
	Dettes fiscales et sociales	1 527 823		1 491 151		36 672	2.46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 000				25 000		
Autres dettes	135 268		131 317		3 951	3.01	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	674 666		197 801		476 865	241.08
	<b>Total IV</b>	10 958 665		10 748 549		210 116	1.95
	Ecart de conversion passif (V)	8 412		11 434		-3 021	-26.42
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		16 626 571		15 796 790		829 781	5.25

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 957 830 5 316 049

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	4 048 912	5 202 832	9 251 744	8 146 427	1 105 317	13.57
Production vendue de services	858 134	1 970 365	2 828 499	2 918 993	-90 494	-3.10
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>4 907 046</b>	<b>7 173 197</b>	<b>12 080 243</b>	<b>11 065 420</b>	<b>1 014 824</b>	<b>9.17</b>
Production stockée						
Production immobilisée			295 918	244 533	51 385	21.01
Subventions d'exploitation			10 667		10 667	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			92 670	107 466	-14 796	-13.77
Autres produits			675	23 332	-22 657	-97.11
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>12 480 173</b>	<b>11 440 750</b>	<b>1 039 423</b>	<b>9.09</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 862 106	4 566 648	295 458	6.47
Impôts, taxes et versements assimilés			199 507	271 992	-72 485	-26.65
Salaires et traitements			4 245 834	3 852 457	393 377	10.21
Charges sociales			1 739 468	1 608 654	130 814	8.13
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			272 671	333 271	-60 600	-18.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			62 378	34 908	27 470	78.69
Dotations aux provisions						
Autres charges			6 943	11 607	-4 665	-40.19
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>11 388 907</b>	<b>10 679 537</b>	<b>709 370</b>	<b>6.64</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>1 091 266</b>	<b>761 213</b>	<b>330 052</b>	<b>43.36</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

11 509 102 726  
8 102

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	61 033		52 772		8 261	15.65
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				550	-550	-100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	464 248		135 484		328 764	242.66
Différences positives de change	92 111		17 295		74 816	432.58
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>617 391</b>		<b>206 101</b>		<b>411 291</b>	<b>199.56</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		322		1 258	-937	-74.42
Intérêts et charges assimilées (4)	83 060		86 818		-3 759	-4.33
Différences négatives de change	19 010		32 258		-13 248	-41.07
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		<b>102 392</b>		<b>120 335</b>	<b>-17 943</b>	<b>-14.91</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		<b>515 000</b>		<b>85 766</b>	<b>429 233</b>	<b>500.47</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>1 606 265</b>		<b>846 979</b>	<b>759 286</b>	<b>89.65</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 509		102 726	-91 217	-88.80
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		1 296 402			1 296 402	
<b>Total VII</b>		<b>1 307 911</b>		<b>102 726</b>	<b>1 205 185</b>	<b>NS</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 162 939		761	1 162 177	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		983		9 867	-8 884	-90.04
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		221 744		603 902	-382 158	-63.28
<b>Total VIII</b>		<b>1 385 666</b>		<b>614 530</b>	<b>771 136</b>	<b>125.48</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		<b>-77 755</b>		<b>-511 804</b>	<b>434 049</b>	<b>84.81</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		-397 333		-85 076	-312 257	-367.03
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		<b>14 405 476</b>		<b>11 749 577</b>	<b>2 655 899</b>	<b>22.60</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		<b>12 479 632</b>		<b>11 329 325</b>	<b>1 150 307</b>	<b>10.15</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		<b>1 925 844</b>		<b>420 252</b>	<b>1 505 592</b>	<b>358.26</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

1 923

61 033 52 772

1 532 2 059

LEYA CONSEILS

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 626 571.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 080 243.45 Euros et dégageant un bénéfice de 1 925 843.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

Pour mémoire, au cours des exercices passés, la société a contracté plusieurs emprunts "prêts innovation" auprès de BPI France, pour un montant total de 4 150K€, dont 1000K€ sont à taux zéro. Ces montants font l'objet d'un différé de paiement pour les premières échéances. Des reports d'échéances ont été accordés par BPI France en juin 2020 compte tenu de la conjoncture économique liée à la Covid-19.

Le capital restant dû des emprunts s'élève à la somme de 2 432.5 K€ au 31/03/2022.

La société a constaté un crédit impôt recherche (CIR) d'un montant de 390 K€ relatif à

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

l'année civile 2021. Ce montant a été déterminé après prise en compte des remboursements de prêts innovation. Par ailleurs, un produit à recevoir, au titre du CIR 2022, a été valorisé pour 92.6 K€. Cette somme est liée aux dépenses éligibles engagées au titre du 1er trimestre 2022.

La société a également constaté un crédit impôt innovation (CII) d'un montant de 80 K€ relatif à l'année civile 2021. Par ailleurs, un produit à recevoir, au titre du CII 2022, a été valorisé pour 20 K€ ; cette somme est liée aux dépenses éligibles engagées au titre du 1er trimestre 2022.

Les présents comptes font état d'une production immobilisée d'un montant de 296 K€, au titre des frais de développement de logiciels engagés sur l'exercice. Ces frais ont été portés à l'actif immobilisé, au poste de logiciels. Ils se rapportent à de nouveaux développements liés aux logiciels référencés. La date de début d'amortissement de ces frais a été fixée au 1er avril 2022.

Au regard des difficultés rencontrées par la société filiale installée aux Etats-Unis, la provision pour dépréciation de la créance a été conservée et ajustée au même taux que celui constaté en N-1, à hauteur de 33.33% du montant de la créance.

Compte tenu des règlements significatifs intervenus en juillet 2022 de la part de cette filiale, le montant total de la provision pour dépréciation a été ajusté et calculé sur la créance à la date du 31 juillet 2022 de 887 K€, soit une dépréciation s'élevant ainsi à 296 K€.

Une provision relative à une vérification de comptabilité a été constatée en charges exceptionnelles lors d'un exercice précédent, à hauteur de 700 K€. Au cours de l'exercice, des avis de mises en recouvrement correspondant à cette vérification ont été reçus, la provision a donc été intégralement reprise.

Des échanges étant toujours en cours avec l'Administration fiscale à la date de clôture, une nouvelle provision a été constatée en charges exceptionnelles à hauteur de 221 K€, correspondant au montant des sommes contestées.

Une provision relative à deux procès prud'homaux a été constatée en charges exceptionnelles en l'an passé, pour un montant total de 604 K€. À la suite d'un arrêt de la cour d'appel de Paris rendu en juin 2021 en faveur du salarié, l'une des deux provisions a été reprise à hauteur de 596 K€, et les charges correspondantes ont été comptabilisées dans les frais de personnel.

La provision de 7.5 K€ restante concerne un litige toujours en cours à la date de la clôture.

Un abandon de créance avait été consenti au profit de la société filiale aux Etats-Unis en date du 31 mars 2016, avec une clause dite " de retour à meilleure fortune ". La convention d'abandon de créances signée entre les parties prévoit que si, au 31/12/2021, la situation de la société DIGIMIND US n'a pas permis de rembourser la totalité des dettes faisant l'objet du présent abandon de créances, le solde restera acquis à la société DIGIMIND US. Nous constatons donc l'abandon définitif de cette créance.

### Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

La Covid-19 a impacté l'activité de la société en ralentissant son développement, mais

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

sans remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'entité a tout de même souscrit 3 prêts garantis par l'état (PGE) sur l'exercice précédent à hauteur de 1 000 K€ chacun, dont les remboursements interviendront à partir de mai, juin et septembre 2022.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 541 415		295 918
Installations générales agencements aménagements divers	38 829		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	516 105		18 649
Immobilisations corporelles en cours			40 000
<b>TOTAL</b>	<b>554 934</b>		<b>58 649</b>
Autres participations	4 410 793		162 043
Prêts, autres immobilisations financières	186 511		13 046
<b>TOTAL</b>	<b>4 597 304</b>		<b>175 089</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 693 653</b>		<b>529 656</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 837 333	1 837 333
Installations générales agencements aménagements divers			38 829	38 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 198	533 556	533 556
Immobilisations corporelles en cours			40 000	40 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 198</b>	<b>612 385</b>	<b>612 385</b>
Autres participations		0	4 572 835	4 572 835
Prêts, autres immobilisations financières		0	199 557	199 557
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>4 772 392</b>	<b>4 772 392</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 199</b>	<b>7 222 110</b>	<b>7 222 110</b>

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 064 598	247 140		1 311 738
Installations générales agencements aménagements divers	38 829			38 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	468 992	25 531	216	494 306
<b>TOTAL</b>	<b>507 821</b>	<b>25 531</b>	<b>216</b>	<b>533 135</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 572 419</b>	<b>272 671</b>	<b>216</b>	<b>1 844 873</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	247 140				
Matériel de bureau informatique mobilier	25 531				
TOTAL	25 531				
TOTAL GENERAL	272 671				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	1 258	322	1 258		322
Autres provisions pour risques et charges	1 303 902	221 744	1 296 402		229 244
TOTAL	1 305 160	222 066	1 297 660		229 566

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1				1
Sur autres immobilisations financières	758 763		462 989		295 773
Sur comptes clients	385 058	62 378	54 897		392 539
TOTAL	1 143 821	62 378	517 886		688 313
TOTAL GENERAL	2 448 981	284 444	1 815 546		917 879
Dont dotations et reprises d'exploitation		62 378	54 897		
financières		322	464 248		
exceptionnelles		221 744	1 296 402		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 455 991	0	4 455 991
Autres immobilisations financières	199 557	-0	199 557
Clients douteux ou litigieux	439 254	439 254	
Autres créances clients	6 309 655	6 309 655	
Personnel et comptes rattachés	939	939	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82	82	
Impôts sur les bénéfices	594 575	594 575	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 749	20 749	
Divers état et autres collectivités publiques	126 201	126 201	
Débiteurs divers	106 163	106 163	
Charges constatées d'avance	101 952	101 952	
TOTAL	12 355 118	7 699 570	4 655 548

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19 817	19 817		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 023 582	625 248	2 398 334	
Emprunts et dettes financières divers	2 432 500	830 000	1 602 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 918 080	2 918 080		
Personnel et comptes rattachés	387 239	387 239		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	334 417	334 417		
Taxe sur la valeur ajoutée	362 979	362 979		
Autres impôts taxes et assimilés	443 188	443 188		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 000	25 000		
Groupe et associés	201 928	201 928		
Autres dettes	135 268	135 268		
Produits constatés d'avance	674 666	674 666		
<b>TOTAL</b>	<b>10 958 664</b>	<b>6 957 830</b>	<b>4 000 834</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 582			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	830 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	79 059			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	199.0400	13 386			13 386

Dont capital non appelé : 233 100 €

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels achetés	60 848	33.33
Logiciel initial produit	47 140	33.33
Logiciels internes modules	334 861	33.33
Logiciels internes développ. modules	1 394 464	33.33

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

### Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 398 884
Autres créances	112 641
Total	1 511 525

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 847 632
Dettes fiscales et sociales	652 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 000
Autres dettes	13 126
Total	2 538 898

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	101 952
Total	101 952
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	674 666
Total	674 666

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production vendue de biens	9 251 744
Production vendue de services	2 828 499
Total	12 080 243

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	4 907 047
Ventes UE et export	7 173 196
Total	12 080 243

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Pas de montants indiqués car cela reviendrait à communiquer les rémunérations individuelles.

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	52
Total	52

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	620 839
Total (1)	620 839

##### Engagements reçus

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	397 386
35 à 44 ans	21 à 30 ans	145 132
moins de 35 ans	plus de 30 ans	78 321
<b>Engagement total</b>		<b>620 839</b>

#### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge compris en 60- 67 ans
- profil de carrière à 2.5 %
- turn over faible
- table de mortalité INSEE 2021
- taux d'actualisation : 1.77%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		620 839	

**Liste des filiales et participations**

(Code de Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SA DIGIMIND  
38000 GRENOBLE

Page 16

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nets						
<b>A. Renseignements détaillés</b>											
- Filiales détenues à + de 50%											
- DIGIMIND B.V.			100.00	100	100	388 437					Données NC
- SARL SARLAU DIGIMIND MAROC			100.00	9 183	9 183	1 779 485					Données NC
- DIGIMIND USA			100.00	1		2 308 069					Données NC
- DIGIMIND PTE LTD			100.00	107 561	107 561						Données NC
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- Pdis s/ ex antérieurs - solde comptes	11 509	77200000
- Reprise prov contrôle fiscal	700 000	78750000
- Reprise prov prud'hommes	596 402	78750000
<b>Total</b>	<b>1 307 911</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- Amendes et pénalités	113 917	67120000
- Avis mise en recouvrement impôts	867 753	67170000
- Chg s/ ex antérieurs solde cpt	8 102	67200000
- VNC immo corporelle	983	67520000
- Dot prov contrôle fiscal	221 744	68750000
- Dommages et intérêts salariés sortis	173 166	67180000
<b>Total</b>	<b>1 385 665</b>	